



VILLE DU PRADET

PROJET PEDAGOGIQUE

Multi-accueil municipal

« Le Jardin des Pitchouns »



Service Petite Enfance
37 Esplanade du 3^{ème} Zouave – 83220 LE PRADET

04 94 00 43 10

jardindespitchouns@le-pradet.fr

L'objectif de notre projet pédagogique est de porter à la connaissance des familles et de nos différents partenaires, comment concrètement, nous mettons en œuvre les valeurs décrites dans notre projet éducatif. Il constitue également une feuille de route pour l'ensemble de l'équipe que nous réajusterons chaque année.

○ L'EVEIL DE L'ENFANT

Durant ses premières années, l'enfant découvre son corps et son schéma corporel, expérimente son environnement et s'ouvre au monde. Nous l'accompagnons dans son évolution en favorisant son éveil moteur, la découverte de ses sens et du langage, en lui proposant des activités d'éveil et de jeux libres.

● *Eveil moteur*



Nous encourageons la liberté motrice dans sa globalité. Elle consiste à laisser l'enfant libre de ses mouvements afin de lui permettre d'explorer son corps, son environnement, et de se développer en toute confiance. C'est « *la motricité libre* ».

Nous aménageons des espaces adaptés, sécurisants et stimulants (tapis au sol, matériel à disposition en libre accès pour les enfants et facile à saisir, mise en place de parcours de motricité intérieur et extérieur). Les espaces sont ouverts sans barrière, avec des appuis afin d'aider l'enfant à se verticaliser.

L'enfant n'est jamais mis par l'adulte dans une position à laquelle il n'a pas accès seul, pour respecter toutes les étapes de son développement psychomoteur et éviter un sentiment de frustration. L'adulte est présent pour le stimuler et l'accompagner afin de trouver par lui-même comment accéder aux différentes postures qui le conduiront vers l'acquisition des déplacements autonomes.

Des ateliers d'éveil corporel coanimés avec des éducateurs sportifs de la commune sont proposés dans chaque unité de vie. C'est l'occasion pour l'enfant d'expérimenter, tester, tomber, recommencer et progresser dans un espace sécurisé.

Nous accompagnons également l'enfant en grandissant dans l'acquisition de la motricité fine, en lui proposant des activités faisant appel à la précision, la dextérité des doigts et des mains (encastrement, crayonnage, tourner les pages d'un livre...) mais également en l'incitant à participer aux actes de la vie quotidienne (s'habiller, de se déshabiller, se laver les mains ...).



- ***Eveil des sens***

Tous les sens de l'enfant sont en éveil.

Nous l'accompagnons et le stimulons dans ses découvertes.

Pour affiner sa vision, nous disposons dans la salle, des mobiles de couleurs diverses et contrastées ainsi que des jeux et jouets.

C'est au moment des repas que nous invitons l'enfant à développer son goût et son odorat. Nous veillons alors à ce qu'il puisse distinguer chaque aliment dès son plus jeune âge.

Pour développer le toucher, l'enfant a besoin de manipuler et découvrir son environnement, nous lui proposons des objets de différentes textures (pâte à modeler, semoule, balles, ...).

Tout en favorisant un environnement sonore calme et apaisant, nous proposons quotidiennement à l'enfant des activités d'éveil au chant, à la musique avec manipulation d'instruments.

Lorsque nous chantons des comptines, nous mimons et désignons certaines parties du corps ainsi l'enfant découvre son schéma corporel et prend plaisir à imiter.

- ***Eveil au langage***

Le langage structure la pensée et permet à l'enfant de s'exprimer, de s'affirmer, de communiquer, de s'intégrer. Il n'est pas acquis, il s'acquiert par imprégnation et stimulation.

Le langage passe par la communication verbale et non verbale.

Au quotidien nous favorisons l'acquisition du langage par différentes attitudes professionnelles et activités dans le respect du rythme de progression de chaque enfant.

Nous verbalisons à l'enfant tous les actes de la vie quotidienne.

Chaque jour nous proposons des temps de langage avec lecture d'histoires, chants, comptines, présentations d'images et échanges autour de thèmes.





- *Les activités d'éveil*

Les activités d'éveil contribuent au développement global de l'enfant (intellectuel, social, moteur et affectif), tout en respectant son rythme.

Elles participent à l'acquisition son autonomie à l'occasion de ses choix. Elles répondent à ses envies d'explorer le monde qui l'entoure. Elles favorisent la créativité et développent son imagination.

Elles favorisent également la vie en groupe avec ses règles et ses enjeux tout en encourageant l'entraide entre les enfants.

A travers le jeu, l'enfant apprend, s'approprie son environnement et se sociabilise.

Durant la journée, différents ateliers d'éveil sont proposés aux enfants, en petits groupes (ateliers de manipulation, de construction, de découverte, de créativité, etc...). Les activités sont adaptées à l'âge, aux envies et aux capacités de l'enfant. Elles sont proposées et non imposées. La durée de l'activité varie d'un enfant à l'autre. Il a la possibilité de changer d'ateliers.

Durant ces temps, l'adulte se met en position d'observateur et si le besoin s'en fait sentir, il propose son aide pour soutenir l'enfant dans ses acquisitions et l'encourage. Il veille également à ne pas lui faire vivre une situation d'échec. Il régule les échanges entre les enfants.

L'objectif des ateliers n'est pas l'obtention d'un résultat ou d'une production esthétiquement belle mais plus un travail d'expérimentation, de tâtonnement, de plaisir, de création, et d'imagination.

Pour que l'enfant puisse anticiper la fin de l'activité, l'adulte le prévient quelques minutes avant et l'incite à participer au rangement.

- *Les activités libres*

Le jeu n'est vraiment jeu que parce qu'il est libre et produit par l'enfant sans contrainte ni consigne.

C'est pendant le jeu libre que l'enfant ira à la découverte du fonctionnement des objets et de leurs caractéristiques.

Le jeu lui demande toute sa concentration tout en sollicitant son imagination. Il fait appel à sa spontanéité.

Il favorise les interactions entre enfants et développe l'entraide, l'empathie et la complicité. L'enfant apprend de ses pairs en les observant.

Grace aux jeux symboliques, il revit des situations du quotidien.

Pendant les temps de jeu libre, les enfants peuvent choisir des jeux dans une salle où tout est à disposition. La juste place de l'adulte se situe entre le retrait et la disponibilité.

Dans toutes les activités, qu'elles soient motrices, sensorielles, d'éveil, ou libres, nous occupons les espaces afin de sécuriser les enfants par notre présence, attention et bienveillance. Dans tous ces temps, nous observons, encourageons et réglons les interactions.



○ L'ACCUEIL

• *L'adaptation : des temps de « familiarisation »*

Cette période est organisée au moment de l'inscription par la directrice, en concertation avec les parents de chaque enfant. Elle s'échelonne sur 5 jours minimum, tient compte des obligations des parents, de leurs attentes et du rythme de l'enfant.

Les premières rencontres consistent à des temps de « familiarisation » pour l'enfant et sa famille avec des nouveaux lieux, personnes et sensations. Chacun apprend à se connaître (enfants, parents, équipe) et tisse du lien. Ces moments d'échange avec la famille nous permettent de connaître les habitudes de vie de l'enfant, sa place au sein de celle-ci ainsi que le projet parental d'accueil. Nous échangeons également avec les parents autour de notre projet pédagogique et de nos valeurs.

Le déroulé de cette période s'appuie sur les connaissances actuelles concernant le développement psycho-affectif de l'enfant. Celles-ci ont permis de mettre en évidence que la notion de progression est déstabilisante pour l'enfant alors que la répétition des gestes et habitudes est sécurisante.

Durant cette période, un binôme de professionnels accueille et accompagne la famille. Ce binôme sera le premier repère pour l'enfant, il assurera ensuite le lien avec le reste de l'équipe.

Le premier temps de cette « familiarisation » consiste en un entretien individuel avec un des deux professionnels autour des habitudes de vie de l'enfant que la famille souhaite nous transmettre pour son accueil au quotidien.

Le lendemain, nous invitons les parents à rester un moment dans l'unité de vie où leur enfant est accueilli. Lorsqu'ils jugeront le moment venu, ils pourront se séparer et nous le confier un moment. Ce temps passé au sein de la section permet aux parents de s'imprégner du quotidien de la vie de l'enfant au multi-accueil et d'amorcer avec nous une relation de confiance.

Les 3 jours suivants, l'enfant sera toujours accueilli par un des professionnels du binôme, sur la même plage horaire pour qu'il puisse anticiper le déroulé de ce temps. La répétition de ce moment identique est sécurisante pour l'enfant. Durant ces plages horaires le professionnel le rassure et observe son comportement ainsi que ses réactions pour répondre au mieux à ses besoins.

Cette « familiarisation » n'est pas une fin en soi, c'est la porte d'entrée au sein de l'établissement où chaque enfant s'appropriera ce nouvel univers à son rythme.

Progressivement, l'enfant sécurisé se détachera de ses référents au profit d'un intérêt pour tous les professionnels de la section.

• *L'accueil au quotidien*

Les temps de rencontre au quotidien renforcent les liens avec les familles au bénéfice de l'enfant. Tous les jours, nous accompagnons les moments de séparations et de retrouvailles des familles.

Chaque matin, une de nous accueille l'enfant et son (ou ses) parent(s) ainsi que le soir.

Les espaces sont aménagés pour que l'enfant se sente en sécurité et attiré par une exploration attrayante. Nous respectons le temps nécessaire à chaque famille pour se séparer et se retrouver en fonction de leur propre rituel et temporalité.

Le matin, les enfants sont accueillis par un professionnel référent de leur unité de vie, qui se rend disponible. Ce moment donne lieu à un échange où le professionnel est en position d'écoute active et fait preuve d'empathie et de bienveillance. Il est attentif à la façon dont s'effectue la séparation pour assurer la continuité de la prise en charge. L'espace d'accueil situé à l'entrée de la section permet au parent d'avoir une vision sur le lieu de vie de son enfant. Si besoin, il a la possibilité d'entrer au cœur de cet espace pour faciliter ce moment.

Le soir, un professionnel se détache pour échanger autour du vécu de la journée de l'enfant et répondre aux interrogations de chaque parent. Les moments de la journée où nous avons été touchés, étonnés, amusés par une attitude de l'enfant sont plus particulièrement relatés. Nous pensons qu'il est important de partager ces moments de joie, de complicité avec les parents, reconnaissant ainsi leur enfant comme étant unique.

- *L'accueil dans une nouvelle unité de vie.*

En grandissant l'enfant est amené à changer d'unité de vie. Pour assurer la continuité de sa sécurité affective, nous organisons des temps ludiques par petits groupes ou individuel au sein de la nouvelle unité de vie intégrée par l'enfant. Cela lui permet de se familiariser avec de nouveaux locaux ainsi qu'avec les futurs professionnels qui assureront son accueil prochainement, et réciproquement.

- *La place du « doudou » dans l'établissement*



Le « doudou » aide l'enfant à passer de l'univers familial à celui de la crèche. Il lui permet de se rassurer et de l'accompagner dans la gestion de ses émotions. Les enfants investissent le « doudou » différemment. Pour certains, il est important que ce dernier fasse des allers-retours entre l'établissement et la maison. Pour d'autres, le retrouver au Multi-accueil suffira. Certains enfants n'éprouvent pas le besoin d'en avoir un, ils ont d'autres ressources pour s'apaiser. Nous laissons le « doudou » à disposition des enfants dans des pochettes individuelles auxquelles ils peuvent accéder librement.

Au départ dans les premiers mois de vie, la succion est un besoin physiologique pour l'enfant. Ensuite, il peut s'emparer de son pouce, d'une tétine ou d'un « doudou » pour rechercher un sentiment de plaisir et de sécurité à travers la succion. Puis, progressivement ce besoin disparaît. Nous accompagnons alors l'enfant à s'en détacher en lui proposant de déposer sa tétine soit sur un « arbre à sucettes », soit dans une petite boîte.

○ LE TEMPS DES REPAS ET GOUTERS

Les temps des repas sont des moments conviviaux, d'échanges, de partage et de découvertes où nous respectons l'individualité de l'enfant en prenant en compte son appétit, ses goûts, son rythme propre et son degré d'autonomie.

Les repas et goûters servis aux enfants sont préparés par un prestataire de service, acheminés en liaison froide et remis en température au sein de l'établissement dans le respect des normes HACCP.

Les menus sont élaborés pour une période de 5 semaines par la diététicienne du prestataire de service dans le respect des recommandations alimentaires et en tenant compte de la saisonnalité. Ils sont ensuite soumis à l'ensemble des responsables des structures petite enfance desservies par le prestataire et validés en « commission des menus ».

Les repas et goûters sont établis en fonction de 4 tranches d'âge :

- De 6 à 8 mois
- De 8 à 12 mois
- De 12 à 18 mois
- De 18 mois et plus

Les premières introductions alimentaires sont réalisées à domicile par les familles. L'établissement informé de celles-ci prend ensuite le relais.

Des menus sans porc (ce dernier est remplacé par une autre protéine animale) sont prévus pour respecter les pratiques religieuses des familles qui en font la demande.

Les menus des repas et goûters sont affichés à l'entrée de la structure et de chacune des trois unités de vie.

Compte tenu des normes d'hygiène auxquelles l'établissement doit se conformer aucun aliment venant de l'extérieur n'est accepté sauf dans le cadre d'un protocole d'accueil individualisé pour intolérance ou allergie alimentaire.

Aucune collation n'est servie aux enfants dans la matinée.

De l'eau est proposée en milieu de matinée et d'après-midi aux enfants et dès que l'enfant en manifeste le besoin où que l'adulte le pense nécessaire.

L'établissement ne fournit pas le lait infantile. Pour répondre aux obligations de traçabilité et d'hygiène, les boîtes de lait fournies par les familles doivent être neuves et rester dans l'établissement.

Les mères désirant poursuivre l'allaitement de leur enfant ont la possibilité de l'allaiter sur place ou de porter leur lait selon un protocole qui leur sera remis. Une chartre est signée entre la famille et l'établissement engageant les deux parties sur le recueil, le transport, la conservation du lait et la manière dont il est donné à l'enfant par les professionnels dans l'établissement.

Chaque unité de vie dispose d'un espace repas avec du mobilier et de la vaisselle adaptés à chaque tranche d'âge.

- **Dans l'unité de vie « Le Nid »**

Les enfants ayant une alimentation exclusivement lactée mangent à la demande.
Pour les enfants en cours de diversification, les repas sont donnés individuellement et de manière échelonnée de 11h00 à 13h00, et les goûters de 15h00 à 16h30.
Au départ lorsque l'enfant ne tient pas encore assis seul, l'alimentation est donnée dans les bras ou dans un transat rigide. Au cours de l'année, lorsque l'enfant sera prêt, il sera installé à table sur une chaise adaptée puis progressivement il mangera au sein d'un petit groupe d'enfants.

- **Dans les unités de vie « L'Aventure » et « L'Envol »**

Les enfants mangent par petites tablées entre 11h00 et 12h30 et les goûters de 15h30 à 16h30 en deux services.

Dans chaque unité de vie, nous accompagnons le temps des repas pour favoriser la convivialité, les interactions entre les enfants et les plaisirs de découvertes.
La diversité des menus proposés permet à l'enfant de découvrir de nouvelles saveurs, de nouvelles textures et de nouveaux goûts sur lesquels l'adulte met des mots.
Pour les plus jeunes mangeant à la cuillère individuellement avec un adulte, chaque aliment est présenté séparément pour qu'ils puissent différencier les saveurs et les textures.
Pour que l'enfant puisse manger de manière autonome, nous lui permettons de toucher sa nourriture, de s'approprier la cuillère à son rythme, notamment avec le système de la double cuillère (une pour l'enfant, une pour l'adulte).

Lorsque l'enfant mange de manière autonome, les repas sont présentés dans des assiettes compartimentées pour qu'il puisse faire le choix de l'ordre dans lequel il veut manger et faire des allers-retours. Il est invité à goûter de nouvelles saveurs sans y être forcé.
Un adulte est assis par table pour accompagner le repas. Il veille à créer un environnement propice aux échanges, accompagne l'enfant dans ses acquisitions et ses découvertes. Il se rend disponible pour apporter de l'aide aux enfants en ayant besoin.

Pour favoriser la convivialité, les anniversaires des enfants de la section « L'Envol » sont organisés deux fois par mois. Un goûter festif fourni par l'établissement est proposé.





○ LE SOMMEIL ET LE REPOS

Les temps de repos tiennent compte des besoins spécifiques de chaque enfant et de son âge.

Ils permettent à l'enfant de récupérer pour investir pleinement les différents temps de la journée.

Chaque unité de vie dispose d'espaces réservés au sommeil des enfants.

- **L'unité de vie « Le Nid »** dispose de plusieurs petits dortoirs équipés de lits à barreaux et d'un dortoir mutualisable en salle d'activités calmes doté de couchettes empilables
- **L'unité de vie « L'Aventure » et « L'Envol »** disposent de dortoirs mutualisables en salles d'activités calmes, équipés de couchettes empilables.

Durant leur temps d'accueil, les enfants dorment en fonction de leurs besoins. C'est pourquoi nous sommes attentifs aux signes annonciateurs de sommeil pour y répondre au bon moment.

En grandissant, le rythme de sommeil des enfants a tendance à s'harmoniser, ce qui nous permet d'organiser un temps de sieste commun en début d'après-midi. Le réveil des enfants sera alors individuel et échelonné. Un enfant qui dort n'est pas réveillé. Un temps de repos pourra toutefois être proposé en matinée en cas de besoin.

Pour répondre à la sécurité affective de l'enfant dans ce moment, nous mettons en place des rituels et des repères dans une ambiance propice au sommeil. Nous personnalisons l'espace sommeil de chaque enfant en lui permettant de se reposer toujours à la même place et dans le même couchage. Son rythme et ses rituels d'endormissement sont respectés. Nous sommes attentifs aux éventuelles difficultés d'endormissement pour aider l'enfant.

○ LE MATERNAGE

Auprès des plus jeunes enfants, nous plaçons le maternage au centre de nos pratiques pour répondre à leurs besoins d'attachement.

Nous prenons soin de l'enfant en identifiant ses besoins afin d'y répondre de manière adéquate.

Nous nous attachons à créer un environnement dans lequel il se sente en sécurité.

Pour cela, nous favorisons, autant que possible, la pratique du portage car celle-ci permet une proximité physique qui rassure et contient l'enfant.

Nous portons également une attention individualisée à chaque enfant pour l'aider à se construire et qu'il se sente unique et lui-même au sein du groupe.

L'attachement avec un binôme d'adultes référent que nous mettons en place lors des temps de familiarisation a pour objectif de répondre à son besoin de sécurité intérieure.

Une fois sécurisé et rassuré, l'enfant pourra engager d'autres relations, explorer son environnement et devenir de plus en plus autonome.

○ LES SOINS

Nous prodiguons des soins à l'enfant tout au long de son temps d'accueil pour assurer son confort ainsi que son bien être dans le respect de son intégrité et intimité.

Nous accompagnons de mots tous les soins, pour permettre à l'enfant d'anticiper et de comprendre les différentes situations.

Durant les soins, nous instaurons une relation individuelle et privilégiée avec l'enfant.

En sensibilisant l'enfant à la connaissance de son corps, durant ces moments, nous donnons également une dimension d'éveil.

Nous incitons l'enfant à participer aux soins pour qu'il en soit acteur.

Chaque unité de vie dispose d'une salle de propreté équipée de tables à langer, de lave-mains et de toilettes enfant.

Nous changeons les enfants régulièrement en fonction de nos observations (l'enfant semble gêné), de la connaissance de leurs habitudes, du besoin qu'ils expriment ainsi que lors de temps spécifique (milieu de matinée, après le repas, au lever de sieste ...)

Nous accompagnons l'enfant dans l'acquisition de la propreté en concertation avec les parents, dans le respect de son développement psycho-affectif et moteur.

Il est important pour l'enfant qu'il y ait un maximum de cohérence entre les attitudes des parents et celles des professionnels.

○ LES REPERES

Pour que l'enfant puisse s'épanouir et se développer, il a besoin de se sentir sécurisé. Il a besoin de comprendre le monde qui l'entoure et d'anticiper ce qui va se passer pour lui. Il est rassuré par la répétition des événements et leur prévisibilité. Pour cela nous créons un environnement avec des repères stables, humains, de temps et d'espace.

• **Des repères humains**

Tout au long de son temps d'accueil l'enfant est accompagné par un binôme de professionnels référents dont il aura fait la connaissance durant les temps de familiarisation sous le regard de ses parents. Nous mettons en place ce système de double référence qui permet à l'enfant de nouer des relations affectives privilégiées avec des adultes autres que ses parents. Quand l'enfant se sentira suffisamment en sécurité et en confiance, il ira de lui-même vers d'autres professionnels.

• **Des repères dans l'espace**

Nous aménageons chaque unité de vie avec des espaces identifiés pour chaque activité (le repas, le sommeil, le jeu, le change...) pour que l'enfant puisse se repérer. Dans les unités de vie, les jeux sont toujours rangés à la même place identifiée par une photographie. L'enfant sait où trouver les jeux, où les ranger et cela lui permet ainsi d'accéder à une certaine autonomie dans ses activités ludiques.

• **Des repères dans le temps**

Le très jeune enfant n'a pas encore la capacité d'appréhender la notion de temps.

Nous mettons en place des moyens qui lui permettent d'identifier les différents moments de la journée qu'il vit. Nous organisons la journée d'accueil en suivant la même

temporalité. La répétition des actions toujours dans le même ordre permet à l'enfant d'anticiper ce qu'il va se passer pour lui. Pour les plus grands, une frise avec les temps forts de la journée est affichée à hauteur d'enfants pour leur permettre, aidés par l'adulte de se repérer dans la journée. Nous mettons également en place des rituels tout au long de la journée (la chanson du bonjour, l'histoire avant la sieste, le lavage des mains avant le repas...) qui permettent à l'enfant de construire sa représentation du temps qui s'écoule.

Une journée type

7h 30 – 9h 15	:	Accueil du matin
9h 15 – 9h 30	:	Temps de rassemblement (chants, histoires)
9h 30 – 10h 15	:	Activités d'éveil
10h 15 – 11h 15	:	Activités extérieures selon conditions météorologiques Temps de changes
11h 15 – 12h 30	:	Repas
12h 30 – 15h 00	:	Temps de repos avec réveils échelonnés, Temps de changes, Activités calmes
15h 00 – 15h 30	:	Activités extérieures selon conditions météorologiques
15h 30 – 16h 15	:	Goûter
16h 15	:	Début des changes
16h 30	:	Accueil du soir et activités d'éveil

Pour les plus petits, l'organisation de la journée est rythmée par les différents temps familiaux, de soins et d'éveil tout en s'adaptant à la diversité des besoins individuels des enfants.

○ LES REGLES DE VIE

L'enfant a besoin pour s'épanouir de trouver un cadre sécurisant avec des repères sur lesquels il puisse prendre appui. Poser un cadre avec des repères et des limites, c'est dire à l'enfant que nous tenons à lui et ainsi favoriser l'estime de soi.

Nous mettons en place auprès des enfants des règles de vie précises et constantes adaptées à leur âge, sur le contenu desquelles nous sommes mis d'accord en équipe. Les interdictions ou interdits simples et clairs sont formulés avec fermeté et bienveillance à l'enfant pour l'aider peu à peu à un meilleur contrôle de son activité pulsionnelle. Ces limites peuvent être source de frustration pour l'enfant. Nous l'accompagnons pour qu'il puisse progressivement les accepter. Pour cela nous avons mis en place certains outils tels que « la boîte à émotions », l'affichage mural à hauteur des enfants des attitudes positives et celle non permises. Nous régulons et accompagnons également les situations conflictuelles qui peuvent naître entre enfants en mettant des mots sur leurs actes et émotions...

L'ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL DE L'ASSISTANTE MATERNELLE

Elle accueille à son domicile les enfants qui lui sont confiés et effectue les tâches nécessaires à leur développement physique, psychique et social. La directrice et son adjointe l'accompagnent dans ses pratiques professionnelles à domicile.

Trois fois par semaine, de 9h15 à 11h00, elle se rend au sein de l'établissement avec les enfants accueillis afin de participer aux différentes activités d'éveil proposées. Pendant ce temps d'atelier, elle est présente aux côtés des enfants qu'elle accueille et reste leur référente.

Elle participe aux réunions de concertation pédagogique, ainsi qu'aux formations et manifestations organisées par l'établissement.

LES DISPOSITIONS PARTICULIERES PRISES POUR L'ACCUEIL D'ENFANT PORTEUR D'UN HANDICAP, D'UNE MALADIE CHRONIQUE

Selon le décret n° 2007-230 du 20 février 2007 « *Les établissements et les services d'accueil veillent à la santé, à la sécurité et au bien-être des enfants qui leur sont confiés, ainsi qu'à leur développement. Ils concourent à l'intégration sociale de ceux ayant un handicap ou d'une maladie chronique. Ils apportent leur aide aux parents afin que ceux-ci puissent concilier leur vie professionnelle et leur vie familiale.* »

L'accueil d'enfant porteur d'un handicap ou d'une maladie chronique rend l'élaboration d'un Projet d'Accueil Individualisé obligatoire.

○ LE PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISE (PAI)

Le PAI est régi par la circulaire n° 2003-135 du 9-9-2003 et permet aux enfants atteints de troubles de santé d'être accueillis en toute sécurité dans les établissements d'accueil de jeunes enfants.

Il résulte d'un travail de réflexion et de concertation entre les différents intervenants impliqués dans la vie de l'enfant. Sollicité par les parents, élaboré par le médecin référent de l'enfant puis validé par le pédiatre de l'établissement, il est mis en place par la directrice qui en informe l'équipe pour application.

Il définit toutes les adaptations à apporter à la vie de l'enfant durant l'ensemble de son temps de présence au sein de l'établissement. Il est revu et adapté au fur et à mesure de son évolution ou de sa pathologie.

○ LES INTERVENANTS EXTERIEURS

Un travail en réseau avec les intervenants extérieurs peut être mis en place en fonction des besoins de l'enfant (PMI, CAMPS, infirmier, psychomotricien, ...).

Si l'enfant doit recevoir des soins particuliers au cours de son temps d'accueil, les modalités de délivrance de ceux sont signifiés dans le PAI, et tiennent compte de l'organisation de l'établissement.



LES MODALITES D'IMPLICATION DES FAMILLES

Les parents en tant que premiers éducateurs de leur enfant sont régulièrement conviés à prendre part à la vie du multi-accueil en fonction de leurs disponibilités et envies.

Ces échanges permettent le tissage de liens entre parents et professionnels, d'établir une relation de confiance et permettent ainsi une continuité entre vie familiale et celle au sein de l'établissement pour l'enfant.

○ LES TEMPS DE REUNION

Des réunions sont régulièrement organisées pour informer les familles de la vie de l'établissement et répondre à leurs interrogations autour de l'accueil des enfants.

Elles permettent des échanges avec les parents, où l'équipe est attentive aux remarques et suggestions.

○ LA SEMAINE NATIONALE DE LA « Petite Enfance »

L'établissement participe à la semaine nationale de la petite enfance organisée par l'association « Agir pour la petite enfance » soutenue par la Caisse Nationale d'Allocations Familiales et d'autres partenaires.

Durant cette semaine les familles sont conviées par l'équipe à participer à des activités d'éveil et éducatives au sein de l'établissement autour d'un thème.

○ L'IMPLICATION DES PARENTS AU TEMPS DE DECOUVERTE DU MILIEU SCOLAIRE

Les parents qui le souhaitent ont la possibilité d'accompagner leur enfant lors des temps d'immersion dans les différentes écoles maternelles organisés en partenariat avec les enseignants.

○ LES ACTIVITES FESTIVES

Les familles sont invitées aux différentes activités festives organisées tout au long de l'année (Fête de Noël, Après-midi récréatif...)

Elles sont également associées à la décoration du multi-accueil à certains moments de l'année.

○ LES EXPOSITIONS PHOTOGRAPHIQUES

Régulièrement des photos liées à la vie de la crèche sont exposées dans le hall d'accueil ou à l'entrée de chaque unité de vie afin que les familles puissent avoir un aperçu du quotidien de leur enfant.

○ LES ACTIVITES A VENIR

L'équipe projette d'organiser d'autres temps de rencontre avec les familles tels que des « cafés-parents », des réunions d'informations animées par des intervenants extérieurs sur des thèmes en lien avec la petite enfance. Elle souhaite proposer également aux parents de venir partager leurs savoir-faire et talents avec les enfants.

LES MODALITES D'INTERVENTION AVEC LES ORGANISMES EXTERNES

○ LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS ET FINANCIERS

- ***La commune du Pradet***

Elle est le gestionnaire du multi-accueil et assure une partie de son financement.

- ***Le service de protection maternelle et infantile (PMI) de la direction de l'enfance et de la famille du département du Var***

Il délivre l'agrément à l'établissement,

Il assure le suivi et le contrôle de l'établissement, mission assurée par les médecins et puéricultrices du service de PMI,

Il accompagne, conseille et soutient l'établissement dans l'élaboration et la mise en place de ses projets.

- ***La caisse d'allocations familiales du Var***

Elle apporte un soutien technique à l'établissement notamment en termes de réglementation et de dispositifs financiers,

Elle accompagne l'établissement dans son fonctionnement et sa gestion administrative et financière,

Elle l'aide à la constitution de dossiers de demandes de subventions,

Elle apporte également des aides financières :

✓ *Aide à l'investissement* : Par le versement d'une subvention pour des travaux de rénovation ou d'aménagement de l'établissement,

✓ *Aide au fonctionnement* : Par le versement de la Prestation de Service Unique (PSU), qui prend en charge une partie du coût de l'accueil des enfants,

Elle aide aussi au développement de l'offre d'accueil sur la commune par le versement d'une aide à la collectivité dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ). Il s'agit d'une convention d'objectifs et de co-financement signée pour 4 ans entre la CAF du Var et la commune du Pradet.

- ***La mutualité sociale agricole***

Elle participe au financement de l'établissement par le versement de la PSU pour les usagers relevant de son régime.

○ LES PARTENAIRES PEDAGOGIQUES

- ***Les partenaires dans l'accompagnement des enfants et des familles***

Le multi-accueil travaille en partenariat avec différentes structures sociales et médico-sociales pour accompagner les familles et les enfants : le Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP), le Centre Communal d'Action Sociale, avec le service de PMI qui dépend de la direction de l'enfance et de la famille du département.

L'établissement s'est également engagé dans un partenariat avec la résidence « mères-enfants » (RME) du Centre Départemental de l'Enfance du Var. Il consiste à accueillir des enfants de cet établissement autour d'un projet éducatif construit avec la mère, les professionnels de la RME et l'équipe pédagogique du multi-accueil.

- ***Les partenaires pour des actions pédagogiques***

Le multi-accueil met en place des partenariats avec différentes structures culturelles et de loisirs présentes sur la commune tels que le service des sports, l'espace des arts, la bibliothèque afin de développer des actions pédagogiques.

Il est également envisagé un partenariat avec la ludothèque et le conservatoire de musique implantés dans le futur pôle culturel de la ville situé à proximité du multi-accueil. La participation à ces activités, outre l'ouverture vers l'extérieur qu'elles favorisent auprès des enfants, vise aussi à permettre aux familles de repérer les établissements pour pouvoir y emmener leurs enfants de façon autonome.

Un partenariat avec l'Education Nationale, et notamment avec les trois écoles maternelles présentes sur la commune permet aux enfants d'âge préscolaire fréquentant le multi-accueil de découvrir l'école dans laquelle ils seront scolarisés. Au mois de juin, des rencontres sont organisées pour que les enfants puissent partager des moments d'activités avec les enfants scolarisés, faire connaissance avec les enseignants et se projeter dans leur entrée à l'école et ainsi appréhender de manière sereine cette période charnière.

